Bulletin FOCUS

Allocutions

Pendant la pandémie de COVID-19, les membres du Conseil se joignent activement aux réunions virtuelles des offices nationaux et des intervenants de l'industrie pour faire le point sur les dernières décisions et activités du CPAC. Nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de participer à ces séances. Le Conseil a également continué d'inviter et de rencontrer des intervenants à leurs réunions afin de se tenir au courant des enjeux actuels et d'en discuter.

Le point sur le personnel

Le CPAC est heureux d'accueillir Patricia Talbot dans son unité des affaires réglementaires et sectorielles. Le 25 mai 2020, Patricia est entrée en poste à titre d'analyste des politiques et des statistiques.

Patricia a récemment travaillé comme analyste principale à la Commission de la capitale nationale (CCN), après plusieurs années comme conseillère agricole pour la Ceinture de verdure. Elle a notamment élaboré la Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable et la Stratégie de restauration des granges de la CCN. Elle possède une formation en agriculture et en foresterie, ainsi qu'une expérience considérable de la gestion de projets et de la recherche auprès de producteurs et d'organismes agricoles de partout au pays. Bienvenue à Patricia dans l'équipe du CPAC!

Conseil des produits agricoles du Canada | Farm Products Council of Canada

Réunions des membres du Conseil

Le 12 mai 2020

Les membres du Conseil se sont réunis par vidéoconférence le 12 mai 2020, ont discuté de quelques dossiers et ont rencontré les membres de la direction des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) et son directeur général.

Les membres de la direction des POIC ont présenté un aperçu des enjeux et des défis importants auxquels le secteur des œufs d'incubation est confronté en raison de la pandémie, comme l'incidence sur la diminution de l'attribution des contingents et le report du placement de nouveaux élevages, et la priorisation de la demande intérieure.

Le 9 juin 2020

Les membres du Conseil se sont réunis par vidéoconférence le 9 juin 2020 et ont eu le plaisir d'accueillir les membres de la direction de l'Agence canadienne de prélèvement du bœuf et de faire le point sur son plan d'affaires, son budget et les activités à venir. Ce fut aussi une excellente occasion d'entendre d'autres organisations du secteur du bœuf, comme Bœuf canadien, le *Beef Cattle Research Council* et son groupe Mobilisation du public et des intervenants.

Les membres de la direction ont informé le Conseil des difficultés que traverse le secteur du bœuf pendant cette période déstabilisante et de son travail acharné pour veiller à ce que les provinces soient bien informées en offrant des séances de formation ainsi qu'en mettant l'accent sur le plan de poursuite des activités pour gérer non seulement la crise actuelle liée à la COVID, mais également les risques futurs.

Les membres ont approuvé les modifications à l'*Ordonnance sur les redevances à payer* de l'Office du bœuf afin d'inclure *Veal Farmers of Ontario* à titre de percepteur des redevances en Ontario et de repousser la date d'expiration au 30 juin 2021.

Le 22 juin 2020

Les membres du Conseil se sont réunis par vidéoconférence le 22 juin 2020 et ont discuté de plusieurs dossiers liés aux offices nationaux, aux offices de promotion et de recherche et à d'autres activités du CPAC. Ils ont examiné et approuvé les modifications suivantes.

Premièrement, la modification au *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990)* pour réduire de 6,2 % le contingent national pour la période réglementaire 2020-2021 en réponse à la baisse soudaine de la demande de dindon causée par la pandémie de COVID-19. Les membres du Conseil étaient satisfaits que l'allocation proposée pour atténuer l'impact de la pandémie en fonction de la méthode d'allocation au prorata respecte l'article 21 de la *Loi sur les offices des produits agricoles* était nécessaire pour la mise en œuvre du plan de commercialisation.

Deuxièmement, la modification au *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets* pour la période A-164 (en vigueur du 5 juillet au 29 août 2020) pour établir l'allocation intérieure à 238 951 206 kg de poids vif, en raison des nouvelles exigences du marché à respecter dans les circonstances exceptionnelles liées à la crise du COVID.

Enfin, on a modifié le *Règlement administratif des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada* pour ajouter un tarif journalier pour le président, les vice-présidents et les directeurs qui participent à des téléconférences et vidéoconférences plus longues.

Vous pouvez consulter les lettres sur les décisions du Conseil sur le site Web du CPAC en suivant ce lien.

Autres activités

Réunion du Comité des redevances du 18 juin 2020

Le 18 juin 2020, le Comité des redevances du CPAC a approuvé la modification apportée par les Producteurs de poulet du Canada (PPC) à *l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada*. La modification vise à augmenter la redevance que les Producteurs de poulet de Terre-Neuve-et-Labrador veulent imposer aux producteurs de poulet de leur province pour la commercialisation du poulet destiné au commerce interprovincial et à l'exportation. La date d'expiration du 31 mars 2021 demeure la même.

Plainte du CCTOV contre les PPC

Le 22 juin 2020, le CPAC a reçu une plainte du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) au sujet de l'allocation A-165 (en vigueur du 30 août au 24 octobre 2020) des Producteurs de poulet du Canada (PPC). Un avis a été envoyé le 24 juin 2020 pour informer les PPC qu'ils ont jusqu'à 16 h 30 le 9 juillet 2020 pour présenter leur réponse à la plainte déposée auprès du CPAC. De même, tous les autres intervenants qui souhaitent présenter une demande de statut d'intervenant doivent respecter la même échéance.

Plainte des ÉVQ contre les ÉDC

Le 20 avril 2020, le CPAC a reçu une plainte des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) au sujet de l'allocation des Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) pour la période de contrôle 2020-21. Le 4 juin 2020, les ÉVQ ont été informés que la plainte avait été rejetée. Tous les documents présentés par les parties et les intervenants relativement à la plainte sont affichés sur le site Web du CPAC.

Le point sur les offices de promotion et de recherche

Processus de création d'un office de promotion et de recherche (OPR) pour le porc

Le projet de proclamation pour la création d'un office canadien de promotion et de recherche pour le porc a été publié dans la Partie I de la *Gazette du Canada* le 7 mars 2020 aux fins de commentaires du public. Le processus de réglementation reprendra lorsque les activités du gouvernement reviendront à la normale, une fois que les urgences liées à la COVID-19 seront réglées.

Processus de création d'un OPR pour le chanvre

Le rapport du Comité du Conseil chargé d'examiner le bien-fondé du projet de création d'un office canadien de promotion et de recherche pour le chanvre industriel a été présenté au Conseil plus tôt cette année. Lors de cette réunion, le Conseil a relevé certains points sur lesquels il a demandé des renseignements supplémentaires. Le Comité, aidé par le personnel, travaille avec le Comité des producteurs de chanvre (demandeur) à l'élaboration de sa réponse.

Commentaires ou questions?

Contactez-nous :

Général : aafc.fpcc-cpac.aac@canada.ca

Audiences publiques : aafc.fpcchearings-audiencescpac.aac@canada.ca

Plaintes : aafc.fpcccomplaints-plaintescpac.aac@canada.ca